

# Libération

## EUROPÉENNES LES ÉCOLOS PRENNENT L'EAU

Cinq ans après la vague verte qui avait déferlé sur le Parlement de Strasbourg, les partis écologistes peinent à se faire entendre. En France, la liste portée par Marie Toussaint lutte pour ne pas tomber sous la barre fatidique des 5%.

PAGES 2-5

**Romans noirs**  
«Un genre qui donne voix à ceux qui n'ont jamais la parole»

PAGES 24-25

**Olympiade culturelle**  
L'art tire son épingle des Jeux

SUPPLÉMENT - 8 PAGES CENTRALES



LUCILE BOIRON

### Plainte pour viol d'Isild Le Besco contre Benoit Jacquot «Une nécessité morale»

INTERVIEW PAGES 10-11

PUBLICITÉ

## FESTIVAL DE MARNE DU 27 SEPTEMBRE AU 19 OCTOBRE 2024



MC★SOLAAR YAMÉ CLARA YSÉ RAPHAËL DIONYSOS ALDEBERT CHRISTOPHE WILLEM SIMPLEMENT SELLER «AMOUR TOUJOURS» CRÉATION HOMMAGE À DANI ALIOCHA SCHNEIDER ISAAC DELUSION ALAIN CHAMFORT ARTHUR TBOUL + BAPTISTE TROIGNON ELECTRO DELUXE SARAH MCCOY DELGRES ANDRÉ MANOUKIAN...

TARIFS : 14€ - 22€ (HORS FRAIS) BILLETTERIE SUR FESTIVALDEMARNE.ORG - SEETICKETS.COM - DICE - PASS CULTURE



M 00135 - 530 - F - 2,70 €



Recueilli par  
**ANNE DIATKINE**  
et **SONYA FAURE**  
Photo  
**LUCILE BOIRON. MODDS**

Elle a longtemps hésité, mais la comédienne Isild Le Besco vient finalement de porter plainte contre le cinéaste Benoît Jacquot pour «*viol sur mineur de plus de 15 ans*» et «*viol*», mercredi, à la brigade de protection des mineurs de la police judiciaire de Paris. Sa plainte s'ajoute à celle déposée par Judith Godrèche qui avait saisi la justice début février, motivant l'ouverture d'une enquête préliminaire portant «*sur les infractions de viol sur mineur de 15 ans par personne ayant autorité*». Isild Le Besco dit d'elle-même qu'elle «*est obligée de [se] violenter*» à nouveau en allant porter plainte, que la démarche lui est pénible, mais qu'elle sait qu'elle doit l'accomplir.

S'il lui a fallu du temps pour parler, d'abord dans son livre *Dire vrai* (éditions Denoël), puis à la brigade des mineurs, c'est qu'Isild Le Besco ne voulait pas se trouver à nouveau piégée, opprimée par le rôle de victime. Mais c'est aussi parce qu'en dépit de leur différence d'âge et de son extrême jeunesse quand ils se sont rencontrés – elle avait 16 ans et lui 52 –, elle est sans simplification pour qualifier leur relation. Dans *Dire vrai*, elle écrit : «*Son regard me portait et m'annulait en même temps.*» Mais aussi, alors qu'elle n'est plus scolarisée, qu'elle a finalement peu ou pas de contact avec ses pairs : «*Il avait créé en moi le besoin de lui parler.*» Si un procès a lieu, il appartiendra à la justice de nommer ce qu'Isild Le Besco a appelé «*entrisme intime*» lors d'une récente interview à France Culture. Toujours dans *Dire vrai*, Isild Le Besco relate comment le cinéaste n'aurait cessé de la flatter tout en la disqualifiant : «*Tu es trop intelligente pour aller avec les garçons de ton âge, puis tu es aussi trop spéciale, trop bizarre. Aucun autre garçon que moi ne peut t'aimer.*» Isild Le Besco se décrit peu à peu ferrée, totalement dépendante du cinéaste. «*J'étais comme addict à une substance que je savais nocive. Je reportais le sevrage à plus tard.*»

Elle n'a pas choisi le cinéaste, répète-t-elle, se sent «*protégée par l'absence*» de ses sentiments amoureux, mais vit pourtant dans la hantise qu'il la laisse tomber. Dans le bonus du DVD de *Sade*, le premier film qu'il tourne avec elle, entièrement axé sur une scène de défloration finale, Benoît Jacquot qualifie, quant à lui, la jeune actrice découverte par la cinéaste Emmanuelle Bercot de très «*autonome*» et «*sauvage*». Autonome, oui, elle nous le paraissait, quand, alors qu'elle avait à peine 20 ans, Isild Le Besco nous montrait son atelier de peinture où elle s'enfermait des heures durant sans téléphone ni contact extérieur pour peindre de grandes toiles. Ou encore quand elle signait si jeune ses propres longs métrages *Demi-Tarif* et *Charly* puis plus tard *Bas-Fonds* et *la Belle Occasion* – elle a produit tous ses films.

# ISILD LE BESCO

## «J'utilise mon cas pour montrer que Benoît Jacquot a agi avec moi comme avec d'autres jeunes filles»

Quelques semaines après la publication de «*Dire vrai*», l'actrice et réalisatrice a décidé de porter plainte pour viol contre le cinéaste. La procédure judiciaire, qu'elle redoute, lui permet avant tout d'apporter son soutien aux femmes victimes de violences sexuelles.

Aucun storytelling chez Isild Le Besco qui dénonce «*une emprise destructrice*» à son égard tout en précisant que Benoît Jacquot n'occupe aujourd'hui ni ses pensées ni ses cauchemars. Est-ce parce que longtemps, selon son terme, elle a été «*l'éponge*» de la violence des personnes qui l'entouraient et notamment de celles qui auraient dû la protéger ? Aussi loin qu'elle remonte, elle se rappelle les coups qu'elle reçoit de ses parents, leur incapacité à prendre soin d'elle et de ses quatre frères et sœurs. Parents qu'elle n'accable cependant pas et, en particulier, elle rend grâce à sa mère qui a élevé la fratrie seule, dans le goût de l'exigence artistique. Aujourd'hui encore, quand on la rencontre dans un appartement au centre de Paris, et qu'on lui demande si Benoît Jacquot la frappait, comme il aurait frappé Judith Go-

drèche ainsi qu'elle le rapporte dans plusieurs témoignages, elle balaie d'un geste de la main : «*C'est vraiment la violence psychologique qui m'a détruite.*»

**Vous avez finalement décidé, après une longue réflexion, de porter plainte pour viol contre le cinéaste Benoît Jacquot. Qu'est-ce qui vous a convaincue ?**

La nécessité morale. Avec cette plainte, ce n'est pas tant que j'attaque Benoît Jacquot, mais que je soutiens les femmes qui le font et s'exposent ainsi publiquement. Moralement je m'y sens obligée, même si seule, je ne l'aurais pas fait. J'utilise mon simple petit cas pour montrer que Benoît Jacquot a agi avec moi comme avec d'autres jeunes filles. Que je fais partie d'un système. J'aimerais que tous les hommes qui agissent en prédateurs

tombent. Au fond, que Benoît tombe seul, je trouve ça injuste. D'autres hommes m'ont abîmée, et pas seulement dans le milieu du cinéma. Si je porte plainte, c'est parce que je veux que ce système de domination, sans cesse reconduit, s'effraye. Si j'ai été attrapée jeune adolescente dans ce filet, c'est aussi parce que j'étais isolée et pauvre. Qu'il n'y avait aucun adulte autour de moi pour me protéger – mes parents n'ont pas joué ce rôle. Je ne me galvanise pas de saisir la justice, ce sera un moment difficile, mais je sais que je dois le faire.

**Dans les entretiens que vous avez accordés à la presse après la sortie de votre livre, vous ne paraissiez pas avoir l'intention de porter plainte. Est-ce parce que vous aviez des hésitations à vous engager dans un long parcours judiciaire ?**

C'est très dur de mettre des mots sur des événements traumatiques, ça les fait revivre, et on peut le payer très cher. J'ai préféré d'abord passer par l'écriture car je ne voulais pas que ma parole soit dénaturée. Je souhaitais pouvoir la contrôler au moins un temps... Car de toute façon, cette parole allait être saisie par les médias, interprétée, dans le sillage du témoignage de Judith Godrèche, qui a été très exposée. Si j'avais été violée brutalement par quelqu'un, j'aurais sans doute eu la possibilité de me dire plus facilement : «*OK, je peux aller porter plainte*». Mais pendant cinq ans, la violence de Benoît Jacquot a été plus insidieuse. Encore aujourd'hui, même si j'ai écrit ce mot «*viol*», dans mon livre, c'est difficile pour moi de me dire : «*Je vais à la police pour porter plainte.*» J'appréhende énormément ce moment. Ma plainte sera sans doute classée sans suite, Benoît Jacquot n'aura rien et dans le fond, qu'il ne fasse plus jamais de film, qu'il soit appauvri ou qu'il écope d'une peine de prison, ce n'est pas ce que je recherche. Je n'ai aucune envie d'écraser ces hommes comme eux nous ont écrasés. Enfin, saisir la justice n'a rien d'évident pour moi. Moi-même, à chaque fois que j'ai fait appel à la justice, elle n'a jamais été là. Alors quand une brigadière chargée du «*dossier Benoît Jacquot*» m'a contactée à plusieurs reprises pour savoir si je voulais témoigner, j'ai trouvé ça intrusif. Tout à coup, j'étais censée être disponible et obéir à la demande parce que la personne en cause est connue, que l'affaire est médiatique. Quand on sait à quel point la justice peut être lente pour protéger les femmes et les enfants en danger, je dois dire que j'ai été assez agacée qu'il y ait à plein temps une équipe consacrée à l'affaire «*Jacquot-Doillon*». Moi, la justice ne m'avait jusque-là jamais aidée.

**Pourriez-vous donner des exemples ?**

Quand j'avais une dizaine d'années, au métro Belleville, un homme m'a touché les fesses. Pour moi c'est flou, mais ma mère s'en souvient bien : je lui ai donné une gifle et il m'en a donné une en retour. Des gens sont intervenus, il a été amené au commissariat, on m'a demandé de déposer une plainte qui n'a évidemment mené nulle part. En 2018, j'ai porté plainte contre un homme pour «*violences conjugales*». Rien que l'expression est abjecte. Comme si ces violences étaient des violences de couple, des affaires de famille. Alors que ce sont des violences machistes. La justice n'est jamais revenue vers moi. Ma déposition a disparu dans les limbes. Cet homme a porté plainte contre moi à plusieurs reprises – comme le font souvent les agresseurs. Quand je tentais d'expliquer mon cas, un policier excédé m'a dit : «*On n'est pas au cinéma là !*» J'avais toujours cru que la justice se fiait à ce qui se rapprochait le plus de ce qui était plausible, de la vérité. Mais non, en réalité, la justice repose sur une intelligence stratégique, sociale et sur des codes. Et moi, par la vie que j'ai eue, je n'ai jamais eu les codes.



Jusqu'à présent, aucune décision de justice ne m'a apporté de l'aide ou réparée, au contraire je me suis sentie humiliée. Evidemment ça ne donne pas envie d'y retourner.

**Quand vous étiez enfant, laissée à vous-même avec vos frères et sœurs, la justice n'a pas su vous protéger non plus...**

Ce qui n'est sans doute pas une mauvaise chose : nous arracher à notre famille et nous séparer, est-ce

que ça aurait été préférable ? On faisait corps, on était une fratrie. Encore maintenant, j'ai du mal à voir la limite entre mon corps et celui de mes frères et sœurs.

**Quand le mot « viol » vous est-il apparu pour qualifier ce qui s'est passé entre vous et Benoît Jacquot ?**

Assez tardivement. Il y a deux ans, j'ai dit à Benoît Jacquot, que je revoyais de temps à autre :

« C'est quand même fou que tu sois à ce point peu conscient ou demandeur de ce que veut une femme et de son désir. » Et il m'a répondu : « Toi, ton désir, c'était de parler. » Un an plus tard, quand j'ai écrit mon livre *Dire vrai*, ma sœur Léonor m'a fait remarquer qu'il manquait ce qui s'est passé physiquement avec cet homme lors de la première relation sexuelle et après. Je me suis sentie très mal quand j'ai

écrit ces passages. Bizarrement, quand on ne les écrit pas, les souvenirs restent nébuleux et à partir du moment où on a mis des mots dessus, ils deviennent nets. Pour que le mot « viol » soit exact, il fallait préciser qu'il a « d'abord violé mon esprit ». Sinon, ça manque de justesse.

**A l'époque, comment qualifiez-vous votre relation avec Benoît Jacquot ?**

Je ne voulais surtout pas être en couple et notre relation n'a jamais été qualifiée. Ma mère trouvait qu'il n'y avait rien de mieux qu'être « la muse » de Benoît Jacquot. Mais je ne pense pas que j'aurais utilisé un tel mot. J'avais vu la souffrance de ma sœur Maïwenn abandonnée par Luc Besson, et à partir du moment où j'avais été choisie par un homme également beaucoup plus âgé que moi, j'ai eu la hantise de l'abandon. La douleur de ma sœur laissée seule à 17 ans avec une toute petite, je l'avais dans ma chair. J'espérais être préservée de la dépendance du fait de mon absence d'amour et d'attirance pour Benoît Jacquot. Dans le fond, ce que je lui reproche principalement, c'est d'avoir instauré avec moi une relation néfaste qui en a impliqué d'autres par la suite. Un pervers insufflé à sa victime une perte de soi. Si on n'a pas la possibilité de se réparer très vite, la prochaine relation sera pire encore, car elle se nichera dans cette dissolution.

**Vous avez revu de temps à autre Benoît Jacquot ces dernières années.**

Il y a une forme de cordialité dans nos relations en dépit de tout. Cette ambiguïté est partagée par la grande majorité des femmes victimes de violences psychologiques ou sexuelles. Cela dit, je ne pense pas que j'aurais eu besoin d'écrire ce livre ni de porter plainte si Benoît Jacquot avait pris soin de m'écouter lors de nos rencontres. Ce type de personne ne se questionne visiblement pas sur son impact sur autrui. Il était épouvantablement fier de ses relations avec de très jeunes filles. De cela, je pense qu'il ne se pavane plus.

**Avez-vous le sentiment d'avoir été maltraité par le cinéma français quand vous avez quitté Benoît Jacquot ?**

Non, j'ai plutôt l'impression que beaucoup de jeunes femmes sont jetées après avoir donné leur substance au cinéma. En réalité c'est surtout après mon troisième film comme cinéaste, *Bas-Fonds*, sorti en 2010, que je n'ai plus travaillé. La violence terrible commise par des jeunes filles dans ce film était jugée intolérable. Surtout dans un film signé par une femme.

**Comment vous sentez-vous maintenant que vous avez donné le récit de votre vie dans un livre, et livré votre témoignage à la justice ?**

C'est encore tôt pour le dire... Adélaïde Bon décrit très bien ce processus dans *la Petite Fille sur la banquise* : quand on a subi des violences, on ne se rend pas compte qu'on a chopé un « venin » dans le corps. On arrive à vivre avec mais quand on en parle à nouveau, ça le réactive. Je pensais que la sortie du livre allait être plus difficile encore, que je me sentirais encore plus mal. J'avais peur qu'on me fasse entrer dans une case qui m'alourdisse, d'être prisonnière du mot victime. Aujourd'hui, ça va. Nous sommes nombreuses, dans le milieu du cinéma ou d'ailleurs, à avoir vécu des histoires similaires, qu'on se rassemble donne de la force et du sens. ◆



L'actrice et cinéaste Isild Le Besco, à Paris le 6 mai.